

Obligation légale d'information (loi du 06/07/2000)

Art. 38 de la loi du 16/07/84 : « Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel. A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant ». Notre assurance (MAIF) vous propose une garantie optionnelle (appelée I.A. SPORT +) permettant d'accéder à une meilleure protection contre les risques corporels accidentels liés à la pratique sportive au sein de l'association. Vous êtes peut-être personnellement assuré pour cela (exemple : la garantie « PRAXIS » de la MAIF) et par conséquent nous vous proposons de bien vous informer afin de décider en toute connaissance de cause et d'éviter ainsi une dépense éventuellement inutile. Demandez-nous si vous souhaitez recevoir la documentation sur l'assurance optionnelle « I.A. SPORT + ».

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphones :

Mail :

Si vous souhaitez recevoir un certificat d'adhésion pour votre Comité d'Entreprise, cocher la case

Joindre à cette fiche d'inscription :

un chèque de 100 euros pour les mineurs, de 140 euros pour les majeurs,

un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak (obligatoire).

Date :

Signature :

CERTIFICAT DE NATATION

Je certifie que sait nager 30 mètres.

Nom et signature de l'adhérent :

Nom et signature du responsable pour les mineurs :

DROIT À L'IMAGE

Si vous ne souhaitez pas renoncer à vos droits à l'image, merci de nous le préciser sur papier libre joint à cette fiche d'inscription.

Signature de l'adhérent ou du responsable pour les mineurs

AUTORISATION PARENTALE D'INTERVENTION pour les mineurs uniquement

Je, soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du club présent sur les lieux à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Nom et signature :



Thonigné eaux vives, Manoir de l'Élé, 35135 ThonignéFouillard
teuves@gmail.com, www.teuves.fr



Thonigné eaux vives, Manoir de l'Élé, 35135 ThonignéFouillard
teuves@gmail.com, www.teuves.fr



Thonigné eaux vives, Manoir de l'Élé, 35135 ThonignéFouillard
teuves@gmail.com, www.teuves.fr